LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS
Compagnie de Publication des marchands-détaillants du Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185. **MONTREAL.**

Bureau de Montréal: EDIFICE DANDURAND.

ABONNEMENT

Montréal et Banlieue	$2.50
Canada	$2.50
Etats-Unis	$3.00
Union postale	$4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration, l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 9 janvier 1920 Vol. XXXIII — No 2

LA COMPAGNIE "LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE."

Dans notre numéro du 19 décembre 1919, nous avions posé quelques questions à cette compagnie relativement au prospectus offrant en vente des débentures de la dite compagnie. Nous recevons aujourd'hui du président de la compagnie, Monsieur Charles A. Paquet, une lettre que nous publions en entier.

Montréal, le 29 décembre 1919.

Monsieur le Directeur de
"Le Prix Courant",
Montréal.

Monsieur le Directeur,

L'attention du bureau de direction de "La Machine Agricole Nationale, Limitée," vient d'être attirée sur les remarques que vous avez faites sur son compte dans votre livraison du 19 décembre 1919.

Nous voulons croire que ces remarques ont été faites de bonne foi, sans le désir de nuire à la Compagnie; cependant, comme elles pourraient avoir ce résultat dans le public, nous vous prions de mettre devant les lecteurs de votre Revue les précisions et les renseignemnts nécessaires pour leur faire bien connaître notre Compagnie.

Vous avez cité quelques paragraphes d'un article que "Le Soleil" de Québec publiait au sujet des Placements à faire à la campagne par certaines Compagnies. Cet article a été publié dans le numéro du "Soleil" du 9 décembre dernier. Quelques jours auparavant, le 24 novembre, "Le Soleil" avait déjà publié un article intitulé: "En Garde", avertissant les cultivateurs de se méfier des Chevaliers d'industrie et des promoteurs d'affaires louches tels que les vendeurs d'actions dans les Compagnies fantômes ou sans valeur.

La direction du journal "Le Soleil" publiait quelques jours après, le 27 novembre dernier, sous le titre de "Mise au Point" ce qui suit:

"On nous demande si notre article de lundi dernier, concernant certains vendeurs d'actions dans des Compagnies peu recommandables, visait l'offre de débentures actuellement mises sur le marché par "La Machine Agricole Nationale", de Montmagny?

"Nous n'avons aucune hésitation à dire: non; assurément NON.

"Notre mise en garde s'appliquait à la vente d'actions par des étrangers au district, dans des compagnies que personne ne connaît, qui n'ont aucun établissement d'organisé et dont le seul travail jusqu'à présent a été de faire souscrire des parts et d'empocher l'argent des actionnaires, sans leur donner la moindre garantie quant à son emploi.

"L'Industrie de Machineries Agricoles", organisée à Montmagny, n'a rien de commun avec ces compagnies champignon, et nous nous faisons un plaisir aussi bien qu'un devoir de le déclarer hautement afin de dissiper tout doute possible."

En effet, "La Machine Agricole Nationale, Limitée", ne désigne en somme, sous un nom nouveau, rien autre chose que les industries qui ont appartenues jusqu'à ces derniers mois aux "Usines Générales de Chars et Machineries, Limitée", de Montmagny, et à ses compagnies filiales comme "La Cie de Construction de Montmagny" et "La Manufacture de boîtes de Montmagny".

Cette exploitation industrielle date de 1896, alors que Monsieur A. N. Normand fonda à Mont-

VENDEZ LE TABAC A FUMER
GREAT WEST
IL EST DELICIEUX ET RAPPORTE DE BONS PROFITS.